

CQP Délégué de l'Assurance Maladie

RNCP35287 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	331, 300
Formacode(s)	13038
Code(s) ROME	D1405
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/02/2021
Date d'échéance	10/02/2026

Certificateur(s)

U C A N S S · SIRET : 78462143500048

CPNEFP du régime général de sécurité sociale

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION	81515871200092	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le cadre de la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie, le Délégué de l'Assurance Maladie développe le partenariat nécessaire avec les professionnels de santé, dans le champ ambulatoire ou hospitalier.

Il assure auprès d'eux la promotion de la maîtrise médicalisée au regard des orientations de la politique de santé publique, et de la politique du médicament.

Il les accompagne dans cette démarche, en relayant les objectifs issus de la négociation conventionnelle entre l'Assurance Maladie et les organisations professionnelles, ainsi que les recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparer, mener et suivre les visites auprès des professionnels de santé en cohérence avec le plan de campagne national, régional et local.

Accompagner les professionnels de santé en les informant, les orientant et les conseillant dans les campagnes de gestion du risque.

Coanimer des réunions pluridisciplinaires dans l'accompagnement des structures d'exercice coordonné en partenariat avec les référents dédiés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Gérer son agenda en planifiant ses rendez-vous afin d'élaborer un plan de visite organisé (regrouper ses visites en fonction des distances, des thèmes, ...)

Répondre et argumenter aux objections des professionnels de santé en utilisant les techniques de communication afin de défendre et la posture de l'Assurance Maladie*

Adapter l'argumentaire type aux caractéristiques de chaque professionnel de santé en intégrant les éléments du plan

de campagne de maîtrise médicalisée et les recommandations scientifiques afin d'informer sur les conventions médicales en vigueur et la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie*

Partager son retour d'expérience avec ses collègues en analysant sa visite afin d'améliorer et d'adapter les futurs argumentaires et rendez-vous

Rédiger des comptes rendus et des synthèses des visites réalisées à partir des échanges avec le professionnel de santé afin de les restituer auprès du service et des services connexes*

Alimenter les tableaux de bords de suivi de l'activité en complétant les reporting afin d'assurer le suivi du dossier et de garantir la continuité de service

Assurer une veille technique et réglementaire en utilisant l'ensemble des outils informationnels et conventionnels mis à disposition afin d'actualiser ses connaissances et de donner la bonne information aux professionnels de santé

Hiérarchiser et préparer ses interventions en fonction des résultats et des profils des professionnels de santé (opposants, leviers, alliés, gros prescripteurs etc ...) afin d'adapter son argumentaire*

Expliquer et conseiller les professionnels de santé sur les conventions médicales en vigueur, la politique de gestion du risque, en fournissant la documentation adaptée afin de les conseiller en matière d'évolutions réglementaires, scientifiques et technologiques*

Promouvoir les différentes campagnes nationales en argumentant sur les différents objectifs nationaux afin de défendre la posture de l'Assurance Maladie*

Recourir aux services spécialisés lorsque la situation dépasse sa compétence, en utilisant les procédures adaptées, afin de signaler les difficultés des professionnels de santé

Préparer l'animation en fonction du contexte et de la maturité du projet de santé afin de construire une réunion pluri professionnelle adaptée

Animer une réunion pluridisciplinaire en utilisant les techniques de co-animation afin de fédérer un groupe et développer sa capacité à enrichir la coordination pluri professionnelle*

Répondre aux besoins des professionnels de santé et des structures coordonnées en faisant preuve d'écoute active afin de leur apporter une réponse adaptée et l'aide nécessaire à leur projet de santé*

Synthétiser les éléments importants de la réunion pour formaliser un accompagnement dans la durée en utilisant les techniques de gestion de projet

- Compétences clés

Blocs de compétences

RNCP35287BC01 — Gestion de la relation Assurance Maladie - Professionnels de Santé

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer son agenda en planifiant ses rendez-vous afin d'élaborer un plan de visite organisé (regrouper ses visites en fonction des distances, des thèmes, ...)

Répondre et argumenter aux objections des professionnels de santé en utilisant les techniques de communication afin de défendre la posture de l'Assurance Maladie

Adapter l'argumentaire type aux caractéristiques de chaque professionnel de santé en intégrant les éléments du plan de campagne de maîtrise médicalisée et les recommandations scientifiques afin d'informer sur les conventions médicales en vigueur et la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie

Partager son retour d'expérience avec ses collègues en analysant sa visite afin d'améliorer et d'adapter les futurs argumentaires et rendez-vous

Rédiger des comptes rendus et des synthèses des visites réalisés à partir des échanges avec le professionnel de santé afin de les restituer auprès du service et des services connexes

Alimenter les tableaux de bords de suivi de l'activité en complétant les reportings afin d'assurer le suivi du dossier et de garantir la continuité de service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un carnet de suivi des compétences est remis au début du parcours du candidat. Ce carnet permet d'identifier les compétences maîtrisées en situation réelle de travail. Les attestations de maîtrises des compétences consignées dans ce carnet sont attestées par le tuteur et par le manager du candidat.

L'évaluation s'appuie sur une présentation orale par le candidat de deux situations professionnelles traitées avec différents professionnels de santé, appuyée d'un dossier de synthèse (15 minutes), suivi d'un échange avec les évaluateurs (15 minutes).

RNCP35287BC02 — Gestion du risque de l'Assurance Maladie

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer une veille technique et réglementaire en utilisant l'ensemble des outils informationnels et conventionnels mis à disposition afin d'actualiser ses connaissances et de donner la bonne information aux professionnels de santé

Hiérarchiser et préparer ses interventions en fonction des résultats et des profils des professionnels de santé (opposants, leviers, alliés, gros prescripteurs etc ...) afin d'adapter son argumentaire

Expliquer et conseiller les professionnels de santé sur les conventions médicales en vigueur, la politique de gestion du risque, en fournissant la documentation adaptée afin de les conseiller en matière d'évolutions réglementaires, scientifiques et technologiques

Promouvoir les différentes campagnes nationales en argumentant sur les différents objectifs nationaux afin de défendre la posture de l'Assurance Maladie

Recourir aux services spécialisés lorsque la situation dépasse sa compétence, en utilisant les procédures adaptées, afin de signaler les difficultés des professionnels de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un carnet de suivi des compétences est remis au début du parcours du candidat. Ce carnet permet d'identifier les compétences maîtrisées en situation réelle de travail. Les attestations de maîtrises des compétences consignées dans ce carnet sont attestées par le tuteur et par le manager du candidat.

L'évaluation s'appuie sur une présentation orale par le candidat de deux situations professionnelles traitées avec des professionnels de santé différents (15 minutes), suivi d'un échange avec les évaluateurs (20 minutes).

RNCP35287BC03 — Facilitation de projets de santé par l'Assurance Maladie

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer l'animation en fonction du contexte et de la maturité du projet de santé afin de construire une réunion pluri professionnelle adaptée

Animer une réunion pluridisciplinaire en utilisant les techniques de coanimation afin de fédérer un groupe et développer sa capacité à enrichir la coordination pluri professionnelle

Répondre aux besoins des professionnels de santé et des structures coordonnées en faisant preuve d'écoute active afin de leur apporter une réponse adaptée et l'aide nécessaire à leur projet de santé

Synthétiser les éléments importants de la réunion pour formaliser un accompagnement dans la durée en utilisant les techniques de gestion de projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un carnet de suivi des compétences est remis au début du parcours du candidat. Ce carnet permet d'identifier les compétences maîtrisées en situation réelle de travail. Ces attestations de maîtrises des compétences consignées dans ce carnet sont attestées par le tuteur et par le manager du candidat.

L'évaluation s'appuie sur une observation en situation réelle de travail lors d'une réunion collective avec un questionnement de 15 mn au regard des situations observées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Délégué de l'Assurance Maladie exerce son activité dans une Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) appartenant au réseau de la branche Maladie de la Sécurité sociale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Référent Délégué de l'Assurance Maladie

Manager Délégué de l'Assurance Maladie

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 556 €
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 127
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre pré-recruté sur un poste de Délégué d'Assurance Maladie.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire national des CQP est constitué de deux listes, validées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

- pour le collège salarié, il s'agit de trois représentants par confédération syndicale représentative,
- pour le collège employeur, il s'agit d'une représentation équivalente à celle du collège salarié,

L'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale préside le jury sans voix délibérative.

Base légale

Date de décision	10/02/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	57	0	100 %	—
2018	46	0	100 %	100 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://catalogue-quatre-dix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/produit.aspx?p=3200>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35287/>